

## RÈGLEMENT JEU-CONCOURS Calendrier de l'avent 2017

### Article 1 : OBJET

La SAS BAMBOO dont le siège social se situe au 116 rue des Jonchères, 71850 Charnay les Macon, inscrite au RCS de Macon sous le n°414 470 674, représentée par son président la société BAMBOOLDING, prise en la personne de son gérant Monsieur Olivier SULPICE organise un jeu gratuit sans obligation d'achat autour de ses collections Grand Angle et Bamboo.

### Article 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Jeu est ouvert à toute personne résidant en France métropolitaine (Corse comprise), Suisse ou Belgique, à l'exclusion des membres du personnel de Bamboo ainsi que des membres de leur famille (conjoint, ascendants, descendants, frères et sœurs) et est limité à une seule participation par foyer (même nom, même adresse). Pour les mineurs cette inscription se fait sous l'entière responsabilité des parents ou du représentant légal détenant l'autorité parentale. Le jeu se déroule du 1<sup>er</sup> au 25 décembre 2017. Toute participation au Jeu implique l'acceptation pleine et entière, sans réserve, du présent règlement. Tout contrevenant à l'un ou plusieurs des articles du présent règlement, sera privé de la possibilité de participer au Jeu, mais également du lot qu'il aura pu éventuellement gagner.

### Article 3 : MODALITES D'INSCRIPTION

Pour participer au concours, les participants doivent répondre à toutes les questions et remplir tous les champs obligatoires du formulaire d'inscription.

Les participants acceptent expressément l'exploitation des données personnelles par l'acceptation du présent règlement et autorise BAMBOO à utiliser, à titre publicitaire, leur nom et leur adresse sans que cette utilisation ne leur confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que le lot gagné. Ils autorisent toute vérification concernant leur identité ou leur domicile. Les photos prises par les participants lors du concours pourront être reprises par Bamboo pour une utilisation publicitaire. Les participants acceptent également de recevoir les newsletters Bamboo Edition.

Tout autre mode de participation est exclu. Les participations fournies avec des informations manquantes, fausses, incomplètes, illisibles, ou après la date limite de participation seront considérées comme nulles.

### Article 4 : NATURE DES GAINS MIS EN JEU

Chaque case de chaque calendrier correspond à un gagnant par jour. La nature des lots sera révélée au fur et à mesure de l'avancement du jeu au jour le jour. Les lots sont de composition et de valeur différentes. Ils sont fournis par Bamboo Edition et ses partenaires.

Les lots ne seront ni repris, ni échangés contre d'autres objets ou prestations, et ne feront pas l'objet de contrepartie en espèces ou par chèque. BAMBOO se réserve le droit de modifier, selon les circonstances, la nature du lot.

#### Article 5 : CONSULTATION DU REGLEMENT

Le présent règlement est disponible sur le site [bamboo.fr](http://bamboo.fr). En cas de besoin, des additifs ou modifications au présent règlement pourront éventuellement être apportés pendant le déroulement du Jeu. Le règlement complet du Jeu peut être obtenu à titre gratuit par toute personne qui en a fait la demande par écrit en indiquant ses nom, prénom et adresse à : BAMBOO / Grand Angle – 116 rue des Jonchères – 71850 Charnay-Lès-Mâcon. Une seule demande par foyer (même nom, même adresse) sera acceptée pendant la période du Jeu. Le règlement peut également être consulté librement sur le site Internet [www.bamboo.fr](http://www.bamboo.fr).

#### Article 6 : RESPONSABILITE DE BAMBOO

BAMBOO se réserve le droit d'écourter, de différer, de modifier, de proroger, d'interrompre ou d'annuler purement et simplement le Jeu, sans préavis, en raison de tout événement indépendant de leur volonté et notamment en cas de circonstances constituant un cas de force majeure ou un cas fortuit, sans que leur responsabilité puisse être engagée à ce titre.

#### Article 7 : DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Il est rappelé que pour concourir dans le cadre du Jeu, les gagnants ont à fournir certaines informations personnelles les concernant (nom, prénom, adresse complète, courriel) qui seront sauvegardées dans un fichier informatique destiné à BAMBOO. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, chaque participant ou son représentant légal peut obtenir communication et le cas échéant rectification et suppression des informations le concernant par écrit auprès de la société BAMBOO : 116 rue des Jonchères, 71850 Charnay-Lès-Mâcon, ou par courrier électronique : [contact@bamboo.fr](mailto:contact@bamboo.fr).

#### Article 8 : REMBOURSEMENT

Les frais engagés pour la participation au jeu, sur la base d'un temps de connexion de 5 minutes peuvent être remboursés sur simple demande écrite, envoyée par courrier postal à l'adresse suivante : Bamboo Edition, 116 rue des Jonchères, 71850 Charnay-Lès-Mâcon, et accompagnée d'un RIB et d'un justificatif. La date limite à laquelle doit être envoyée une demande relative au remboursement est de 15 jours calendaires à compter de la date de la clôture mensuelle, le cachet de la Poste faisant foi. Une seule demande par participant (même nom, prénom, même adresse), pour une seule participation, sera prise en compte.

#### Article 9 : LITIGES

Le présent règlement est soumis exclusivement à la Loi française. Toute question relative à l'application et/ou à l'interprétation du présent règlement sera tranchée souverainement par la

société organisatrice, dans le respect de la législation française applicable. Toute fraude ou tentative de fraude au présent jeu concours par un participant entraînera l'élimination de ce dernier et pourra donner lieu à des poursuites. Toute contestation relative au Jeu, devra être formulée sous un délai maximal de 60 (soixante) jours à compter de la date limite de participation. En cas de désaccord persistant relatif à l'application et/ou à l'interprétation du présent règlement, et à défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis aux tribunaux compétents de Mâcon.